



LA DEMANDE D'AIDE RÉGIONALE AUX ÉTUDIANTS 2016 SUR INTERNET, UNE RÉALITÉ AVEC LA RÉGION GUADELOUPE.

Facilitez vous les démarches administratives en remplissant
le formulaire en ligne sur :

www.regionguadeloupe.fr

du 31 août au 30 novembre 2015.

PRÉPAREZ VOTRE INSCRIPTION

- 1 - Je récupère ma notification de rejet de la bourse du CROUS
- 2 - Je prépare ma liste de pièces



Terre de jeunes, terre de talents

1^{er} Partenaire pour la réussite Région Guadeloupe terre de jeunes, terre de talents

Retrouvez les dispositifs sur le www.regionguadeloupe.fr  @RegionGuadeloupe  @CRGuadeloupe
Tel : 0590 80 40 40 poste : 43 37



LISTE DES PIÈCES À FOURNIR

- Lettre de motivation expliquant la démarche de l'étudiant(e)
- Photocopie de la notification défavorable ou d'attribution à l'échelon 0 de bourse du CROUS,
- Photocopie du livret de famille (selon composition familiale) et de la carte d'identité
- Photocopie de l'avis d'imposition ou de non-imposition des parents 2014 **complet**
- Photocopie du baccalauréat ou équivalence ou du dernier diplôme obtenu
- Photocopie du justificatif de la couverture sociale
- Attestation d'inscription pour l'année universitaire 2015/2016
- Photocopie des certificats de scolarité des frères et /ou sœurs étudiants (es)

SI VOUS ETES INSCRIT DANS UNE ECOLE PRIVEE D'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR, JOINDRE :

- Devis du coût de la formation (montant en Euros)
- Annexe 1 (pour les écoles privées)



Terre de jeunes, terre de talents

1^{er} Partenaire pour la réussite Région Guadeloupe terre de jeunes, terre de talents